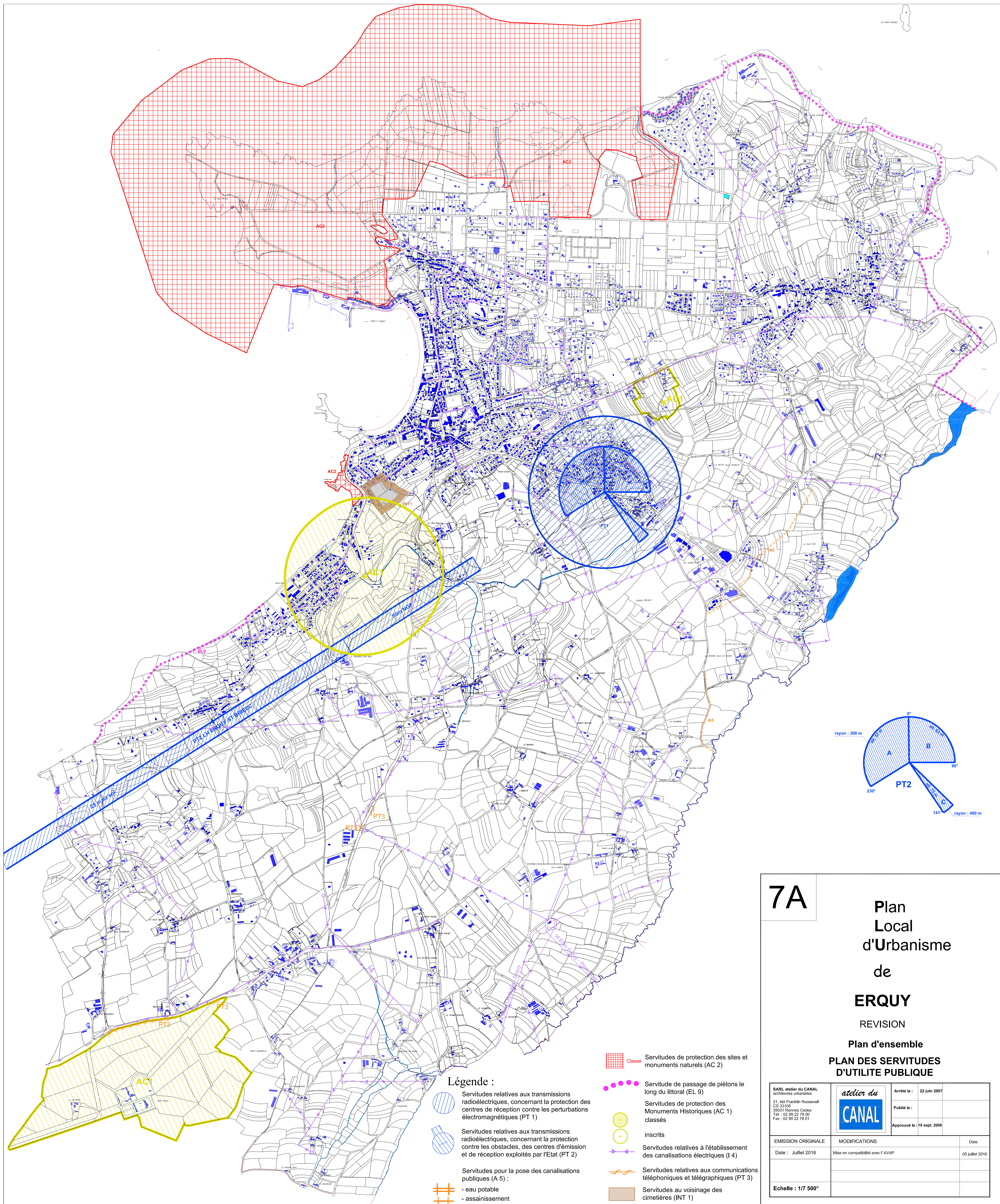
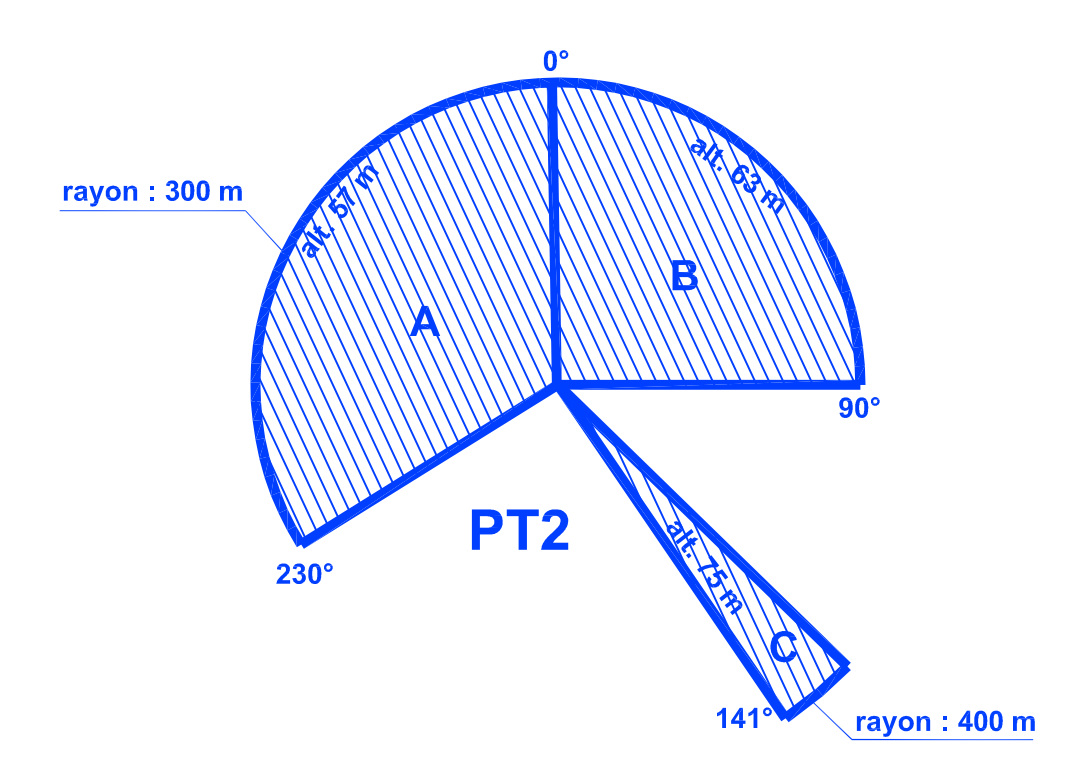




Légende :

- Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques (PT 1)
- Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat (PT 2)
- Servitudes pour la pose des canalisations publiques (A 5) :
 - eau potable
 - assainissement

- Classé Servitudes de protection des sites et monuments naturels (AC 2)
- Servitude de passage de piétons le long du littoral (EL 9)
- Servitudes de protection des Monuments Historiques (AC 1) classés
 - inscrits
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (I 4)
- Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques (PT 3)
- Servitudes au voisinage des cimetières (INT 1)



7A

Plan
Local
d'Urbanisme
de
ERQUY
REVISION
Plan d'ensemble
**PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE**

SARL atelier du CANAL architectes urbanistes 21, bd Franklin Roosevelt CS 33106 35031 Rennes Cedex Tél : 02 99 22 78 00 Fax : 02 99 22 78 01			Arrêté le : 22 juin 2007
			Publié le :
			Approuvé le : 16 sept. 2008
EMISSION ORIGINALE	MODIFICATIONS		Date
Date : Juillet 2016	Mise en compatibilité avec l'AVAP		05 juillet 2016
Echelle : 1/7 500*			